



COMMUNIQUE

Commémoration de L'ARMISTICE du 11 NOVEMBRE 1918

Confinement oblige, ce mercredi 11 novembre 2020,

cette cérémonie, **exceptionnellement interdite au**

public à cause du coronavirus, se déroulera en

respectant les mesures de distanciation, en présence

d'un nombre restreint d'élus et d'agents municipaux.

Il n'y aura ni nos pompiers ni autorité militaire.

Une gerbe sera déposée devant le monument aux morts.

La municipalité des Mayons